

Note Aux Clubs

Engagements U13

I- La L.W.F de BBA porte à la connaissance des clubs affiliés désirant s'engager doivent déposer leurs dossiers de licences avant le lundi 31/12/2018.

II- En application des dispositions réglementaires saison 2018/2019, les clubs des divisions supérieures (LFP, D.A, Inter-Région, R1 et R2) doivent obligatoirement déposer leur engagement et dossiers des licences avant le lundi 31/12/2018
, Faute de quoi, la réglementation sera appliquée.